

À l'attention de Madame Nathalie Kosciusko-Morizet,
Ministre de l'écologie, du Développement durable, des
Transports et du Logement

Paris, le 28 novembre 2011

Objet : Mise en œuvre de la Directive européenne sur la qualité des carburants

Madame la Ministre,

Les associations soussignées, issues de divers horizons de la société civile, se mobilisent des deux côtés de l'Atlantique pour vous demander, à votre tour, de vous mobiliser pour soutenir la proposition de la Commission européenne concernant la mise en œuvre de la Directive sur la qualité des carburants.

Cette directive s'inscrit dans le cadre du paquet climat-énergie dont l'adoption, en 2008, sous présidence française, a marqué un tournant dans la politique climatique européenne. En fixant un objectif de réduction de 6 % de l'empreinte carbone des carburants destinés au transport d'ici à 2020, cette directive constitue un élément-clé de la stratégie de « décarbonisation » des transports – le seul secteur qui, en Europe, ait vu ses émissions de gaz à effet de serre augmenter ces dernières années. Cette augmentation ne saurait être enrayée à moins d'une action concrète et vigoureuse.

La mesure d'exécution de la directive récemment proposée par la Commission permettrait d'évaluer efficacement l'empreinte carbone des différents types de combustibles fossiles, ainsi que d'instaurer un système de reporting rigoureux. Bien que cette proposition n'apporte pas de solution adéquate concernant les émissions du raffinage, et qu'elle ne prévoie pas non plus de déclaration exhaustive pour les carburants issus du pétrole brut conventionnel, nous considérons néanmoins qu'elle représente un premier pas important vers une économie produisant peu d'émissions et utilisant efficacement les ressources.

L'approche adoptée par la directive permet aux fournisseurs de carburants de choisir la façon la plus rentable de réduire leurs émissions. Toutefois, l'efficacité et la pertinence de cet instrument reposent sur les mesures de mise en œuvre actuellement en discussion.

Dans l'Union européenne, les carburants fossiles représentent 95 % de l'ensemble de la consommation énergétique du transport routier. D'après les données scientifiques, l'intensité carbone des carburants varie considérablement en fonction de leurs modes de production. La proposition de la Commission distingue, à juste titre, les carburants non conventionnels issus du charbon, du gaz naturel, des schistes bitumineux ou du bitume naturel (sables bitumineux), dont l'empreinte carbone est généralement bien plus importante, des carburants conventionnels, produits à partir du pétrole brut. Si l'Europe compte vraiment relever le défi des changements climatiques, elle ne peut se permettre d'avoir recours à ces carburants particulièrement sales et polluants.

De plus, la proposition permet en particulier aux fournisseurs de prouver que leurs méthodes d'extraction ou de production génèrent moins d'émissions qu'une valeur par défaut. Cette disposition encourage ainsi les investissements en faveur de processus et de technologies plus efficaces, tout en instaurant des règles du jeu et une concurrence commerciale équitables. Par ailleurs, la proposition s'inscrit dans le droit fil de l'approche adoptée par l'Union européenne concernant les agrocarburants, qui font l'objet d'un autre volet de la directive.

Enfin, la proposition de la Commission permettra que le processus de reporting des émissions liées aux différents combustibles fossiles entre en vigueur le plus rapidement possible, ce qui est essentiel pour la réalisation opportune des objectifs de réduction que s'est fixés l'Union européenne.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous souhaiterions que vous apportiez votre soutien aux mesures de mise en œuvre proposées par la Commission concernant la Directive sur la qualité des carburants. Nous sommes disposés à vous rencontrer pour discuter plus en détail de nos points de vue sur le sujet et vous prions d'agréer, Madame le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Martine Laplante,
Présidente des Amis de la Terre

Sylvain Tardy
Directeur des campagnes, Greenpeace France



The **co-operative**
good for everyone



Georgian Triangle

